

Hold up sur le travail des cheminot-e-s !

Le 25 juillet, la Direction du groupe SNCF communiquait, dans un contexte d'incertitudes politiques et de tensions macroéconomiques et géopolitiques, les chiffres « légèrement positifs » du premier semestre avec un résultat net de seulement 143 millions d'euros. Ces « modestes » bénéfices permettent à la direction d'annoncer de nouvelles restrictions budgétaires infligées aux cheminot-e-s, avec un énième plan d'économie de 300 millions d'euros au second semestre. Ce résultat justifie aussi pour nos dirigeant-e-s que les négociations salariales 2025 programmées au mois d'octobre se tiennent uniquement sous le sceau de la rigueur.

Alors analysons les chiffres pour mieux comprendre

L'année 2024 s'annonce sous les meilleurs auspices : hausses des fréquentations à 2 chiffres dans tous nos trains, augmentations records des chiffres d'affaires, reprise d'un dialogue social qui limite pour le moment la conflictualité, effets Jeux Olympiques ... Et pourtant, la SNCF annonce « seulement » 143 millions d'euros de bénéfices ... Bizarre.

Mais à y regarder de plus près, **les résultats économiques du groupe SNCF sont en fait bien meilleurs que ce que la Direction tente de nous faire croire !** C'est encore une fois la contribution de la SNCF au fonds de concours qui permet ce maquillage financier. Pour rappel le fonds de concours, c'est une sorte de taxe sur les bénéfices imposée par la contre-réforme ferroviaire de 2018, taxe que la SNCF est la seule entreprise ferroviaire à payer. Initialement fixée à 40% rapidement augmentée à 60%, elle est aujourd'hui unilatéralement fixée par l'Etat et alimente directement les investissements sur le réseau. Cette manipulation permet à l'Etat d'afficher des investissements dans le ferroviaire alors qu'en réalité, il se désengage financièrement de son entretien et de sa modernisation en faisant porter l'intégralité des coûts sur la seule SNCF.

Les chiffres sont là. En 2022, la SNCF a affecté 394 millions d'euros de ses bénéfices au fonds de concours. En 2023, ce sont 1,1 milliard d'euros et en 2024, c'est 1 710 millions d'euros qui sortiront des caisses pour garantir la promesse de l'Etat des 100 milliards sur 40 ans pour entretenir un réseau d'intérêt public aux profits des exploitants ferroviaires privés. Non contents de bénéficier de ristournes sur les péages, ils sont de plus également exemptés de participer au fonds de concours !



L'Etat ponctionne les bénéfices du travail des cheminot-e-s et refuse des augmentations de salaires !

La nouveauté, c'est que désormais l'Etat se sert avant la publication des résultats, ce qui permet de minorer les bénéfices justes avant les négociations sur les salaires. Sans la ponction de l'Etat, ce ne serait donc pas à un résultat de 143 millions d'euros auquel auraient contribué le travail et la productivité des cheminot-e-s mais bien à un montant de 1,987 Milliards sur lequel on pourrait débattre de la redistribution aux cheminot-e-s. **Le fonds de concours ou dividende pris par l'Etat en 2024, c'est une ponction de 92,28% des résultats semestriels.**

Cette ponction opérée avant la publication des bénéfices permet ensuite à l'Etat et à la direction SNCF d'afficher des bénéfices médiocres et de « justifier » la rigueur salariale et les plans « de performance » dont nous connaissons toujours la même recette : productivité exponentielle, polyvalence imposée, réduction de postes, filialisations ... Nos patrons considèrent qu'une inflation annuelle réduite à 2,4% peut justifier un nouveau gel des salaires car le glissement-vieillesse-technicité (GVT, soit la progression en échelons, positions, niveaux et qualifications) suffirait à compenser la hausse des prix. Mais les augmentations générales de salaires sont là pour compenser l'augmentation du coût de la vie et n'ont rien à voir avec la GVT et ce, d'autant plus qu'il subsiste encore aujourd'hui un contentieux salarial généré par des années consécutives de gel de salaires.

SUD-Rail revendique une augmentation immédiate, uniforme et non hiérarchisée de 400 euros nets mensuels pour solder ce contentieux salarial et réduire les inégalités entre les bas et les hauts salaires dans notre entreprise.

Nous l'avons démontré, de l'argent, à la SNCF, il en y a ... Pour nos salaires, pour un meilleur partage des richesses, seul le rapport de force compte ! Nous n'aurons que ce que nous irons chercher !

